

**DEPARTEMENT DU RHONE**



Commune de  
**POULE-LES ECHARMEAUX**

---

**Délégation du Service Public de l'Eau  
Potable**

---

**Dossier de  
Consultation des  
Entreprises**

**Pièce n°6**

**Bordereau des Prix Unitaires**

Département du Rhône  
**Commune de Poule les Echarmeaux**  
Gestion Déléguée du Service public d'eau potable

**BRANCHEMENT TYPE**

CODE BORDEREAU	Libellé des prix	Quantité	Prix unitaire en euros HT	Montant total en euros HT
1.	Prospection, reconnaissance et définition du tracé, obtention DICT et autorisation de voirie, établissement devis, implantation du tracé et piquetage, recherche de conduite existante, implantation de chantier, <b>signalisation par panneaux</b> , établissement de l'ensemble des dossiers et des documents d'exécution, établissement des plans de récolement : l'unité	forfait		
13	Marquage piquetage pour un branchement neuf (article R 554-27 du Code de l'Environnement) : l'unité	forfait		
6	Terrassement à la pelle mécanique pour branchement en terrain ordinaire y compris blindage éventuel, passage de mur < 20 cm, lit de sable, remblai en matériaux adaptés compactés et pose de tuyau type PEHD y compris grillage avertisseur			
6.1	- DN 25 mm extérieur : 6 ml	6		
7.2	Croisement d'obstacle (Cables électriques ou télécom, conduite gaz) : l'unité	forfait		
9	Fourniture et pose de tuyau type PEHD 16 Bars y compris grillage avertisseur en tranchée ouverte			
9.1	- DN 25 mm extérieur : 6 ml	6		
2.1	Fourniture et pose du dispositif de branchement sur canalisation principale au moyen d'un té ou collier de prise en charge, compris vanne de sectionnement, tabernacle, tube allonge, bouche à clé et pièces de raccordement : - Dispositif de 20 mm.	forfait		
3	Fourniture et mise en place d'un dispositif de branchement chez l'abonné comprenant le regard isotherme de branchement, le robinet d'arrêt, le clapet anti-retour double purge et toutes les pièces de raccordement nécessaires : l'unité	forfait		
3.2	Pose d'un compteur de DN 15 mm.	forfait		
8	Réfection de voirie			
8.1	Réfection provisoire de chaussée ou trottoir avec revêtement en enrobé à froid. 100 Kg/M <sup>2</sup> : 5 m <sup>2</sup>	5		
8.3	Réfection définitive de chaussée avec revêtement en enrobé à chaud. 150Kg/m <sup>2</sup>	5		
13,1	Géoréférencement du branchement neuf : l'unité	forfait		
13,2	Intégration des données dans le SIG pour un ouvrage ou un branchement - Récolement au sens de l'article R 554-34 du Code de l'Environnement : l'unité	forfait		
			Total €HT	
			TVA	
			Total € TTC	

**Département du Rhône**  
**Commune de Poule les Echarmeaux**  
Gestion Déléguée du Service public d'eau potable

**BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

CODE BORDEREAU	Libellé des prix	Prix unitaire en euros HT
1.	Prospection, reconnaissance et définition du tracé, obtention DICT et autorisation de voirie, établissement devis, implantation du tracé et piquetage, recherche de conduite existante, implantation de chantier, <b>signalisation par panneaux</b> , établissement de l'ensemble des dossiers et des documents d'exécution, établissement des plans de récolement : l'unité	
1.bis	Prospection, reconnaissance et définition du tracé, obtention DICT et autorisation de voirie, établissement devis, implantation du tracé et piquetage, recherche de conduite existante, implantation de chantier, <b>signalisation par feux tricolores</b> , établissement de l'ensemble des dossiers et des documents d'exécution, établissement des plans de récolement : l'unité	
1.Ter	<b>Plus value par journée supplémentaire au-delà du forfait 1 bis pour l'utilisation d'une paire de feux tricolores : l'unité</b>	
2.1	Fourniture et pose du dispositif de branchement sur canalisation principale au moyen d'un té ou collier de prise en charge, compris vanne de sectionnement, tabernacle, tube allonge, bouche à clé et pièces de raccordement : - Dispositif de 20 mm.	
2.2	- Dispositif de 25 mm.	
2.3	- Dispositif de 30 mm.	
2.4	- Dispositif de 40 mm.	
3	Fourniture et mise en place d'un dispositif de branchement chez l'abonné comprenant le regard isotherme de branchement, le robinet d'arrêt, le clapet anti-retour double purge et toutes les pièces de raccordement nécessaires : l'unité	
3.1	Fourniture et mise en place d'un dispositif de branchement chez l'abonné comprenant le regard béton préfabriqué y compris tole striée et le support compteur (le robinet d'arrêt, le clapet anti-retour double purge et toutes les pièces de raccordement nécessaires.) : l'unité	
3.2	Pose d'un compteur de DN 15 mm.	
3.3	Pose d'un compteur de DN 20 mm.	
3.4	Pose d'un compteur de DN 30 mm.	
3.5	Pose d'un compteur de DN 40 mm.	
4.1	Fourniture et pose d'une nourrice 2 compteurs dans regard avec robinet d'arrêt, clapets purge et accessoires	
4.2	Plus value aux prix 4.1 par compteur supplémentaire	
5	Fourniture et pose de réducteur de pression réglable	
5.1	DN 20 * 27	

**Département du Rhône**  
**Commune de Poule les Echarmeaux**  
 Gestion Déléguée du Service public d'eau potable

**BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

CODE BORDEREAU	Libellé des prix	Prix unitaire en euros HT
5.2	DN 26 * 34	
5.3	DN 33 * 42	
5.4	DN 40 * 49	
5.5	DN 50 * 60	
6	Terrassement à la pelle mécanique pour branchement en terrain ordinaire y compris blindage éventuel, passage de mur < 20 cm, lit de sable, remblai en matériaux adaptés compactés et pose de tuyau type PEHD y compris grillage avertisseur	
6.1	- DN 25 mm extérieur : le ml	
6.2	- DN 32 mm extérieur : le ml	
6.3	- DN 40 mm extérieur : le ml	
6.4	- DN 50 mm extérieur : le ml	
6.4 bis	- DN 63 mm extérieur : le ml	
6.5	Plus value pour terrassement en terrain rocheux nécessitant l'emploi de marteau pneumatique ou BRH : le m <sup>3</sup>	
6.6	Plus value pour pompage à un débit continu supérieur à 25 M3/h : l'heure de pompage	
6.7	l'évacuation des déblais et mise en décharge : le m <sup>3</sup>	
7.1	Terrassement à la main : le m <sup>3</sup>	
7.2	Croisement d'obstacle (Cables électriques ou télécom, conduite gaz : l'unité	
7.3	Croisement de réseau (assainissement, irrigation) : l'unité	
7.4	Longement de réseau en fouille : le ml	
7.5	Percement de mur béton ou pierre maçonneries > 20 cm	
7.6	Fourniture et pose fourreau dn 90 mm : le ml	
7.7	Fonçage y compris terrassement de mise en oeuvre comprenant fouilles de départ et d'arrivée diamètre < 75 mm non compris la canalisation : forfait pour 6 ml.	
8	Réfection de voirie	
8.1	Réfection provisoire de chaussée ou trottoir avec revêtement en enrobé à froid. 100 Kg/M <sup>2</sup> : le m <sup>2</sup>	
8.2	Réfection définitive de chaussée ou trottoir avec enrobé prêt à l'emploi type SURFASOL : le m <sup>2</sup>	
8.3	Réfection définitive de chaussée avec revêtement en enrobé à chaud. 150Kg/m <sup>2</sup>	
8.4	Plus value pour enrobé de couleur : le m <sup>2</sup>	
8.5	Réfection définitive de chaussée avec refection de trottoirs cimentés ou pavés : le m <sup>2</sup>	

**Département du Rhône**  
**Commune de Poule les Echarmeaux**  
Gestion Déléguée du Service public d'eau potable

**BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

CODE BORDEREAU	Libellé des prix	Prix unitaire en euros HT
8.6	Béton pour renforcement ou sous-couche : le m <sup>3</sup>	
8.7	Réfection de bordures de trottoirs avec réemploi des bordures : le ml	
8.8	Réfection de bordures de trottoirs avec fournitures de bordures neuves : le ml	
8.9	Plus value pour remblaiement en grave ciment	
9	Fourniture et pose de tuyau type PEHD 16 Bars y compris grillage avertisseur en tranchée ouverte	
9.1	- DN 25 mm extérieur : le ml	
9.2	- DN 32 mm extérieur : le ml	
9.3	- DN 40 mm extérieur : le ml	
9.4	- DN 50 mm extérieur : le ml	
9.5	- DN 63 mm extérieur : le ml	
10.1	Fourniture et pose de bouche à clé complète comprenant un tabernacle, un tube allonge et une bac : l'unité	
10.2	Fourniture et pose de bouche à clé complète comprenant un tabernacle, un tube allonge et une bac série chaussée réglable : l'unité	
10.3	Remise à niveau d'une bouche à clé : l'unité	
11	Fourniture et pose de robinet vanne à opercule :	
11.1	- DN 40 mm : l'unité	
11.2	- DN 60 mm : l'unité	
11.3	- DN 80 mm : l'unité	
11.4	- DN 100 mm : l'unité	
11.5	- DN 150 mm : l'unité	
	Confection d'un dispositif de vidange sur une canalisation de :	
12.1	- DN 40 mm : l'unité	
<b>Prix unitaires complémentaires - réforme "Construire Sans Détruire"</b>		
13	Marquage piquetage pour un branchement neuf (article R 554-27 du Code de l'Environnement) : l'unité	
13.1	Géoréférencement du branchement neuf : l'unité	
13.2	Intégration des données dans le SIG pour un ouvrage ou un branchement - Récolement au sens de l'article R 554-34 du Code de l'Environnement : l'unité	
13.3	Amélioration de la cartographie : levée de masse des coordonnées x,y et Z en classe A des affleurants du réseau au sens de l'articles R 554-34 du Code de l'Environnement : le point	
13.4	Intégration manuelle du point géoréférencé dans le SIG dans le cas de plans fournis par des entreprises extérieures : le point	

**Département du Rhône**  
**Commune de Poule les Echarmeaux**  
Gestion Déléguée du Service public d'eau potable

**BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES**

CODE BORDEREAU	Libellé des prix	Prix unitaire en euros HT
13.5	Plus value pour terrassement mécanique par aspiration - Fiche N° TF3 du guide technique : le m <sup>3</sup>	
13.6	Localisation de réseau enterré par procédé sans fouille quelle que soit la technique et permettant d'atteindre une précision en x,y,z, de classe A : le ml	
13.7	Travaux ponctuels de localisation de réseau enterré réalisés hors chantier par des techniques de terrassement mécaniques et manuelles conformes au guide technique : heure d'équipe	
13.8	Travaux ponctuels de localisation de réseau enterré réalisés en phase chantier par des techniques de terrassement mécaniques et manuelles conformes au guide technique : heure d'équipe	
13.9	Travaux de dégagement partiel ou total des réseaux enterrés situés dans la tranchée ou à proximité de celle-ci, exécutés par tous moyens mécaniques appropriés et à la main si nécessaire et conformes au guide technique : le m <sup>3</sup>	
13.10	Mise en place de protections mécaniques ou d'éléments mécaniques permettant le maintien des réseaux enterrés situés dans la zone de terrassement : le m <sup>2</sup>	
13.11	Indemnisation du préjudice en cas de retard dans l'engagement des travaux ayant fait l'objet d'un constat contradictoire du fait de l'absence de réponse d'un exploitant d'un réseau sensible 2 jours après la relance faite : €/jour ouvré de retard	
13.12	Indemnisation du préjudice en cas d'arrêt ou de suspension de travaux ayant fait l'objet d'un constat contradictoire du fait de l'absence de réponse d'un exploitant d'un réseau sensible 2 jours après la relance faite : €/heure ouvrée d'arrêt	
13.13	Indemnisation du préjudice en cas d'arrêt de travaux ayant fait l'objet d'un constat contradictoire du fait de la découverte lors des travaux par l'exécutant d'un réseau susceptible d'être sensible pour la sécurité qui n'avait pas été identifié au préalable : €/heure ouvrée d'arrêt	
	<b>Les prestations complémentaires éventuelles non prévues au présent bordereau des prix feront l'objet d'un devis spécifique à accepter par l'usager en concertation avec la Commune</b>	

Département du RHONE

## COMMUNE DE POULE-LES ECHARMEAUX

GESTION DELEGUEE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

### BORDEREAU SIMPLIFIE DES PRESTATIONS ADMINISTRATIVES

Libellé des prix	Prix unitaire en euros H.T.
Frais d'accès au service	
Avec déplacement	
Sans déplacement	
Pénalité de retard de paiement de votre facture	
Duplicata de facture	
Frais pour fermeture/ouverture de branchement	
Frais pour déplacement/modification de branchement	
Frais pour relevé de compteur suite à non relevé sur 2 périodes consécutives	
Acompte sur travaux de branchement neuf	
Vérification d'un compteur de 15 mm ou 20 mm à votre demande avec un compteur pilote ou une jauge calibrée	
Expertise du compteur par un banc agréé S.I.M.	
Remplacement de compteur gelé, détérioré ou disparu	
Diamètre 15 mm	
Diamètre 20 mm	
Diamètre 30 mm	
Diamètre 40 mm	